

*Article 43 du Règlement*

Que la Chambre exhorte immédiatement et unanimement le gouvernement à mettre à la disposition de la Société du crédit agricole 200 millions de dollars destinés à des prêts à long, à moyen ou à court terme, y compris des fonds pour couvrir les frais d'exploitation, afin d'aider les agriculteurs à traverser la crise actuelle.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

● (1110)

**LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**

## LA RÉTROACTIVITÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante et importante. Étant donné que les agents de la GRC, à qui on avait promis des hausses salariales correspondantes à leurs fonctions et leurs charges qui remonteraient au 1<sup>er</sup> janvier 1981, sont très déçus de celles qui leur ont été accordées et qui ne sont rétroactives qu'au 1<sup>er</sup> avril, et étant donné que ces agents doivent absolument toucher une rémunération qui leur permette d'assurer la sécurité de notre pays, je propose, avec l'appui du député de Nepean-Carleton (M. Baker):

Que la Chambre exhorte le cabinet à reconsidérer la décision du Conseil du Trésor, afin d'accorder des hausses salariales plus raisonnables et rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier 1981.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Français]

**LES AÉROPORTS**

## MIRABEL—ON DEMANDE LA REVENTE DES TERRES AUX EXPROPRIÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente.

Il y a maintenant 12 ans que l'on a exproprié sans discernement des milliers d'acres de terre pour construire l'aéroport de Mirabel. Maintenant qu'il est bien connu que l'expropriation a été excessive, je propose, appuyé par le député d'Edmonton-Strathcona (M. Kilgour):

Que la Chambre demande au ministre responsable d'activer le processus de revente des terres afin que l'on répare le tort fait à tous les gens qui habitaient et qui habitent encore ce territoire.

**Mme le Président:** La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Traduction]

**LES BANQUES**

## LES BÉNÉFICES DES BANQUES À CHARTE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bob Ogle (Saskatoon-Est):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente. La Chambre constate que les profits des banques à charte pendant le deuxième trimestre de 1981 n'ont augmenté que de 49 p. 100 par rapport au deuxième trimestre de 1980; c'est une augmentation un peu moins forte que celle du premier trimestre de 1981. Aussi, je propose, appuyé par le député de Prince-Albert (M. Hovdebo):

Que la Chambre plaigne les banques qui traversent actuellement une très mauvaise passe et qu'elle fasse la quête à l'approche de la fin de la session pour les aider à traverser le troisième trimestre.

**Mme le Président:** Le député de Winnipeg-Assiniboine.

\* \* \*

**LA SÉCURITÉ AÉRIENNE**

## LA PERSONNE NOMMÉE AU CONSEIL CONSULTATIF SUR LE RAPPORT DUBIN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. La nomination de M. Walter McLeish au conseil consultatif sur le rapport Dubin a été très mal accueillie. Toutes les associations et tous les syndicats de l'industrie aéronautique ont protesté. En réalité, le président de l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien a déclaré publiquement ceci devant le comité des transports:

J'ai fait une très mauvaise expérience avec M. McLeish en octobre 1980, et tant que le problème ne sera pas résolu, je ne peux plus avoir confiance en cet homme pour quoi que ce soit.

Je propose, appuyé par le député de Dartmouth-Halifax (M. Forrestall):

Que la Chambre dise au ministre des Transports de nommer M. McLeish pour que le conseil consultatif sur le rapport Dubin puisse être absolument impartial et éviter les conflits d'intérêts.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime?